

Plus haut, Plus fort, Plus sport!

Commission Sportive Jeunes

REGLEMENT SPORTIF PARTICULIER DFU11 FEMININ

La saison se déroule en une seule phase.

Les équipes U11 féminines sont engagées en D4 après la phase de brassage dans chaque District.

En cas de journée remise pour cause d'intempéries, les dates de rattrapage sont fixées au :

- 24 & 25 février 2024
- 20 & 21 avril 2024

Toutes les rencontres, éventuellement prévues à ces dates, devront être programmées à une autre date. Aucune rencontre ne peut être programmée après la dernière journée de championnat.

Les règles de participation au championnat sont rappelées en annexe de ce règlement.

ARTICLE 1 – PHASE DEPARTEMENTALE

La phase départementale se dispute en rencontres Aller-Retour entre le 20/01/2024 et le 14/04/2024 et est constituée de :

2 poules de 6 équipes en DFU11 composées :

Des 12 équipes montantes des districts réparties comme suit : 6 équipes du Terrien, 2 du Maritime et 4 pour les 3 districts V/D/C.

ARTICLE 2 – PHASE FINALE

Aucune dérogation n'est possible pour ces phases finales, le jour et l'horaire sont fixés par la Commission Sportive Départementale Jeunes.

Pour les DFU11:

½ finales Aller:½ finales Retour:14 contre 1B15 contre 1B16 contre 1B17 contre 2B18 contre 2A

Dates des phases finales :

½ finales aller : 18 ou 19 mai 2024 ½ finales retour : 25 ou 26 mai 2024

Les vainqueurs des $\frac{1}{2}$ finales se rencontreront lors d'une finale qui aura lieu le week-end des 8 et 9 juin 2024.

Des matchs de classement se disputeront pour les équipes ayant fini 3èmes, 4èmes, 5èmes et 6èmes de leur poule.



Plus haut, Plus fort, Plus sport!

Commission Sportive Jeunes

<u>ARTICLE 3 – PHASE CLASSEMENT</u>

Le jour et l'horaire sont fixés par la Commission Sportive Départementale Jeunes.

Pour les DFU11:

Les équipes classées 3èmes, 4èmes, 5èmes et 6èmes des poules A, B sont qualifiées pour la phase de classement.

Match aller: 3A contre 3B 4A contre 4B 5A contre 5B 6A contre 6B Match retour: 3B contre 3A 4B contre 4A 5B contre 5A 6B contre 6A

Dates de la phase de classement :

Match aller: 18 ou 19 mai 2024 Match retour: 25 ou 26 mai 2024

A) CONDITIONS DE QUALIFICATION

Pour les rencontres en aller-retour :

Une équipe est vainqueure d'une ½ finale ou d'un match de barrage lorsqu'elle obtient le meilleur score total sur l'ensemble des deux rencontres, aller et retour. Il ne peut donc pas y avoir de prolongations lors du match aller mais il peut y en avoir sur le match retour, même si le score n'est pas nul à la fin de celui-ci.

Exemple 1 : Match aller, Equipe A – Equipe B => 70 - 70 => pas de prolongations. Match retour, Equipe B – Equipe A => 75 - 72 => Equipe B qualifiée.

Exemple 2: Match aller, Equipe A – Equipe B => 72 – 74

Match retour, Equipe B – Equipe A => 85 - 87 => Prolongation

Fin de prolongation : 92 – 92 => Equipe B qualifiée.

Les vainqueurs des $\frac{1}{2}$ finales se rencontreront lors d'une finale qui aura lieu le week-end des 8 et 9 juin 2024.

Aucune dérogation n'est possible pour ces finales, le jour et l'horaire sont fixés par la commission sportive départementale Jeunes.



Plus haut, Plus fort, Plus sport!

Commission Sportive Jeunes

B) CONDITIONS DE PARTICIPATION AUX PHASES FINALES ET A LA FINALE

- a) Une joueuse non brûlée, licencié et qualifié avant le début de saison, qui aura participé à au moins UNE rencontre en championnat d'un NIVEAU ET/OU CATEGORIE SUPERIEUR ne peut jouer dans la phase finale que si elle a disputé « environ les 2/3 des rencontres » * sur la totalité de la saison.
- b) Une joueuse non brûlée, licencié et qualifié en cours de saison, qui aura participé à au moins UNE rencontre en championnat de NIVEAU ET/OU CATEGORIE SUPERIEUR ne peut jouer dans la phase finale que si elle a disputé « environ les 2/3 des rencontres » * jouées à partir de sa date de qualification.

Pour une poule de 6 équipes cela équivaut à 8 rencontres jouées (sur 12), pour le point a). Pour une poule de 5 équipes cela équivaut à 6 rencontres jouées (sur 10), pour le point a).

Pour le point b), la Commission Départementale Jeunes calculera, selon la date de qualification, le nombre de rencontres qu'une joueuse qualifiée en cours de saison doit avoir joué pour participer à la phase finale.

Les règles a) et b) s'appliquent également aux mini-poussines et poussines surclassés. Exemple :

- Une poussine surclassée qui aurait joué au moins une rencontre en U13, ne pourrait participer aux phases finales DFU11 que si elle a joué environ 2/3 des rencontres.

Le nombre de participations peut être connu dans l'édition FBI, module Edition, gestion des éditions, choisir module : compétitions et édition : liste brûlage. Une colonne nombre participation est présente

C) TITRE DE CHAMPION DEPARTEMENTAL

Le titre de Champion départemental DFU11 est attribué au vainqueur de la finale départementale.

Le vainqueur recevra lors de la finale le trophée Gilbert MAILLARD.

^{* «} environ les 2/3 des rencontres » :

Plus haut, Plus fort, Plus sport!

Commission Sportive Jeunes

ANNEXES

| | Règles de participation DFU11 | | |
|----------------------------|---|---------------------|------------------------|
| REGLES DE PARTICIPATION | Nombre de joueurs autorisés | Domicile | 5 minimum / 10 maximum |
| | | Extérieur | 5 minimum / 10 maximum |
| | Types de licences autorisées (Nb maximum) | 1C, 2C ou T | 5 maximum |
| | | ASP | 0 |
| | | 0C ou 0CASTCTC | Sans limite |
| | Couleurs de licence autorisées (Nb maximum) | Blanc | Sans limite |
| | | Vert | Sans limite |
| | | Jaune (JH ou JN) | Sans limite |
| | | Orange (OH ou ON) | Sans limite |

| HORAIRE OFFICIEL DES RENCONTRES | Samedi à 15h30 | |
|---------------------------------|---|--|
| TEMPS DE JEU | 4 x 6 mn avec arrêt – prolongations : 3 mn si rencontre à élimination directe | |